

O.F. 21 décembre 1970

Inauguré samedi par M. Jacques BAREL, sous-préfet

Le nouveau bureau de poste de Langon va desservir quatre communes rurales



M. Jacque Barel, sous-préfet, inaugurant le nouveau bureau de poste



Pendant la bénédiction des locaux par l'abbé Houdayer, recteur de Langon

REDON. — M. Jacques Barel, sous-préfet de Redon a inauguré samedi après-midi le nouveau bureau de poste de Langon. La petite cité disparaissait sous le brouillard lorsque le sous-préfet coupa le ruban symbolique avec les ciseaux que lui présentaient Gervaise et Denis Février, des jumeaux de 5 ans. Il était accompagné de M. Pons directeur départemental adjoint ; M. Broute, inspecteur principal, responsable des travaux ; M. Giffard, receveur de Langon et Mme ; Mme Renouard, représentant le député ; MM. Février et Dandé, adjoints au maire et les membres du conseil municipal ; les maires de Brai-sur-Vilaine et de la Chapelle-Saint-Melaine ; M. Guichebaron, architecte ; l'adjutant Le Bihan, commandant la brigade de Redon et le gendarme Gueho ; le lieutenant Bertin, commandant la compagnie des sapeurs-pompiers de Pipriac ; l'abbé Houdayer, recteur et les membres de l'enseignement. Mlles Huguette Panhaleux, Francette Hameline et Maryse Mainguet, reines de Langon, apportaient leur sourire à cette cérémonie inaugurale.

L'abbé Houdayer, recteur, bénit le nouveau bâtiment et M. Pons présenta les locaux spacieux et rationnels à M ; le sous-préfet.

3325 habitants desservis par ce bureau

Prenant la parole, M. Pons, regretta l'absence de M. Renouard et excusa plusieurs personnalités empêchées. Il soulignait ensuite que cette inauguration est un

événement important dans la vie d'une commune surtout quand cette inauguration consacre le choix fait par l'administration des P.T.T. de créer un centre de distribution motorisé dans ce bureau.

Il faisait ensuite l'historique du bureau de poste de Langon depuis sa création aux environs de 1890.

Puis, il disait que l'augmentation du trafic postal et la décision de construire un nouvel immeuble avaient été prises parce que les locaux existants devenaient insuffisants.

M. Pons ne manqua ensuite de détailler le trafic actuel et précisa que Langon se situe parmi les C.D.M. les plus petites du département puisque la centralisation de la distribution y étant terminée, le nombre de tournées est de quatre seulement, trois tournées motorisées et une tournée cycliste.

La population totale desservie (Langon, Brain-sur-Vilaine, la Chapelle-Saint-Melaine et Renac) est de 3325 habitants (contre 3863 en 1908).

Il rendit hommage à M. Renouard, député maire et au conseil municipal d'avoir réalisé cette construction dont la décision avait été prise le 31 mars 1963. Le 27 novembre dernier, c'était la réception provisoire des travaux.

M. Pons donnait ensuite quelques précisions concernant la disposition rationnelle de ces nouveaux locaux par rapport à ceux occupés jusqu'ici par l'administration des P.T.T. Il y a une nette amélioration la surface de la salle du public passe de 7 à 10 mètres carrés ; celle de l'ensemble (salle des guichets et service du courrier) de 24 à 80 m² et pour l'ensemble du service postal de 31 à 116 m² sans oublier le logement du receveur.

Et il terminait en remerciant vivement le député-maire et M. Guichebaron, architecte.

Langon augmente son capital immobilier.

M. J. Barel, sous-préfet s'associa aux paroles du directeur départemental pour exprimer sa satisfaction de constater **une installation remarquable qui va améliorer le travail des fonctionnaires et permettre au public d'être accueilli dans de meilleurs conditions.**

**Un télégramme
du ministre des P.T.T.**

M. Gallet, ministre des P.T.T., a adressé à M. Renouard le télégramme suivant :

« Au moment de l'inauguration du nouveau bureau de poste de votre commune, je tiens à vous dire combien je suis heureux de cette réalisation qui accroîtra les possibilités offertes à l'usager et assurera à mon personnel de meilleures conditions de travail. Stop. Je vous adresse, M. le Maire etc...»

Langon, souligna M. le sous-préfet, augmente son capital immobilier d'un établissement qui va rendre service à toute la collectivité. Il rappela aussi que d'autres investissements publics ont été faits en faveur de la collectivité et il en félicita h/l Renouard.

Et il concluait en faisant valoir que cette cérémonie inaugurale s'insère dans une politique d'équipements. Ce bureau supplémentaire va prendre place dans la série des bureaux neufs du Grand-Fougeray, du Sel-de-Bretagne et d'un quatrième, envisagé à Guichen.

Un champagne d'honneur fut ensuite servi dans la salle de tri du courrier prolongeant cette sympathique cérémonie inaugurale.

Samedi matin, un épais brouillard recouvrait la région parisienne. Il a perturbé le trafic aérien et de nombreux avions n'ont pu décoller. Celui qui assure régulièrement la liaison Paris-Nantes était du nombre. Les passagers ont donc été obligés de trouver un autre moyen de transport.

M. Renouard, député-maire de Langon a été contraint de prendre le train. Or, à 16 h, samedi, il y avait dans sa commune l'inauguration officielle du nouveau bureau de poste par M. Barel, sous-préfet de Redon. Il n'a pu être présent pour accueillir les autorités présentes à cette manifestation où Mme Renouard le représentait, ainsi que son premier adjoint, M. Février.